CONSTRUCTIONS PHRASTIQUES ET INVERSION DU SUJET DANS *LA CARTE D'IDENTITE* DE JEAN-MARIE ADIAFFI

Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU &
Régina Véronique ODJOLA
Université Marien Ngouabi
loussakoumounou.univc@gmail.com
regina.odjola@yahoo.fr

Résumé

L'étude de l'inversion du sujet dans La carte d'identité de Jean-Marie Adiaffi est motivée par le désir de connaître le fonctionnement du phénomène grammatical qui est une spécificité de la langue écrite, ensuite par le désir de connaître l'emploi de ce phénomène dans son contexte littéraire. Il est question ici d'identifier les conditions de légitimation de l'inversion du sujet dans le roman de l'auteur. La problématique s'articule autour de la question de savoir quelles sont les situations dans lesquelles le sujet est postposé au verbe. En congruence avec cette question, nous formulons l'hypothèse selon laquelle, les situations d'inversion dépendent d'une modalité de phrase à une autre. La présence de l'inversion du sujet est due à une modalité d'énonciation telle l'interrogation. La présence d'un élément topicalisé peut aussi rendre possible l'inversion du sujet.
Mots-clés : *Inversion du sujet, l'ordre VS, inversion simple, inversion complexe.*

Abstract

The study of the inversion of the subject in novel La carte d'identité of Jean-Marie Adiaffi is motivated by the desire to know the functioning of the grammatical phenomenon which is a specificity of the written language, then by the desire to know the use of this phenomenon in its literary context. We aim to identify the conditions for legitimizing the inversion of the subject in the author's novel. The problem revolves around the question of what are the situations in which the subject is postponed to the verb. Related to this question, we formulate the hypothesis that, inversion situations depend on one sentence modality to another. The presence of the inversion of the subject is due to a modality of speech such as interrogation. The presence of a topicalized element can also make possible the inversion of the subject.
Keywords : *Subject inversion, VS order, simple inversion, complex inversion.*

Introduction

L'inversion du sujet est un phénomène d'ordre syntaxique qui suppose le déplacement de l'élément sujet de la proposition initiale ou préverbale vers la position postverbale dans l'énoncé.

M. Irié Bi Gohy (2015, p. 141) en citant Grevisse, définit la syntaxe comme l'étude des relations entre les mots dans une phrase, c'est-à-dire qu'elle prend en compte les rapports entre les syntagmes constituant la phrase, les membres de ces syntagmes et même les liens qu'entretiennent les phrases dans le discours.

On parle de syntaxe lorsque l'on décrit les principes généraux qui permettent à toutes les langues de fonctionner pour construire un sens global à partir de la succession des mots.

En français, l'ordre canonique des mots voudrait que le sujet occupe la place initiale ou, qu'il soit l'élément liminaire de la phrase, suivi du verbe et d'un complément ou d'un attribut s'il y a lieu.

En effet, l'ordre des mots en français n'est pas réglé uniquement par les fonctions grammaticales des éléments de la proposition. Souvent on ordonne les éléments suivant un principe logique qui tient compte des faits de leur importance relative. Il y a en outre un ordre affectif qui suit les mouvements très variés des sentiments, et un ordre esthétique, qui produit des effets de surprise, d'emphase etc. (M. Grevisse, 2005, p. 61).

L'objectif de cet article est de connaitre le fonctionnement de l'inversion du sujet dans les différentes modalités de phrase. En un mot, il s'agit d'identifier les constituants susceptibles d'introduire dans l'énoncé un autre ordre que celui indiqué par le modèle canonique, et les conditions de légitimation de l'inversion dans *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi. Pour ce faire, notre problématique s'articule autour deux questions à savoir :

- Quelles sont, dans le roman, les situations dans lesquelles, le sujet est postposé au verbe ?
- Comment l'inversion double se caractérise-t-elle dans notre corpus ?

Pour y répondre, nous formulons les hypothèses ci-après :
- Les situations d'inversion dépendent d'une modalité de phrase à une autre. On note tout d'abord la présence de l'inversion du sujet due à une modalité comme l'interrogation. Ensuite, il y a également la présence d'un élément topicalisé qui motive l'inversion du sujet clitique.
- L'inversion double se caractérise par la présence, en tête d'énoncé, d'un élément postverbal.

Nous adoptons la méthode structuraliste pour mener à bien notre étude scientifique. Cette méthode définit les structures, notamment la structure déterminative, nominale et prépositionnelle. Elle indique également les différentes relations qu'entretiennent les mots dans la chaîne syntagmatique, les conditions d'attestation, ainsi que le rôle dudit phénomène.

Notre étude fait suite à quelques recherches déjà menées sur l'inversion du sujet, notamment celles de :

- M. Irie Bi Goyi (2015) qui parle de l'adverbe comme dépendance du verbe par excellence, inscrit dans une structure où il est postposé au verbe.

- J. Tseng (2008) qui s'appesantit sur deux types d'inversions à savoir : l'inversion pronominale simple (posant le pronom postposé comme la seule réalisation du sujet) et l'inversion nominale complexe (exprimant le sujet deux fois, par un nom et par un pronom postposé).

- N. Flaux et G. Zaragoza (2002) qui envisagent l'étude du phénomène dans les didascalies. Selon eux, ce type de construction est le même que celui que l'on peut observer dans les formules scéniques, spécialement pour les entrées. A cet effet, l'inversion du sujet est exclusivement de type nominal et ne se rencontre que lorsqu'il s'agit de l'arrivée sur scène d'un personnage (exemple : entre Pierre, pour avertir d'une entrée l'acteur en scène).

1. Structure de type QUE + V + S

Déplacer une unité dans une construction donnée, c'est modifier l'ordre linéaire de cette construction. La structure QUE + VERBE + SUJET

propre à la modalité interrogative partielle indirecte pose la particule interrogative QUE comme élément modificateur de l'ordre syntaxique canonique. Cette interrogation est dite partielle parce qu'elle porte non pas sur tout le contenu propositionnel de la phrase mais sur un élément du contenu propositionnel.

L'inversion simple se caractérise ici par la réalisation à droite du verbe, d'un substantif sujet, d'un pronom clitique. On peut alors parler de l'inversion simple du substantif (inversion nominale) et de l'inversion simple du pronom (inversion pronominale ou clitique) pour identifier la nature du sujet postposé. Cette opération facilite le déplacement du sujet dans la zone postverbale. Ainsi, l'ordre canonique se trouve bouleversé.

En voici quelques attestations dans notre corpus d'étude :

(1) *Que peuvent, que veulent la technique, la force militaire, la force policière, contre la force de son amour pour sa terre, ses herbes, ses plantes, ses arbres, ses eaux, ses oiseaux, ses pierres ?* p. 39

(2) Que vaut un peuple qui ne peut plus interpréter ses propres signes ? p. 39

(3) Quelle force morale, quelle solidité peut avoir un peuple qui a perdu la signification de ses propres mythes, de ses propres symboles ? p. 39

(4) Quelle ombre, quel feuillage, quelle fleur, quel fruit peut encore donner un arbre abattu par un bûcheron forcené, un arbre coupé de sa sève, coupé de ses racines nourricières ? p. 39

(5) Que peuvent coûter des yeux ? p. 59

(6) Car enfin, que connait la science de la nature sur la nature ? p. 141

(7) Femmes folles de vérité, que dit le monde des abîmes ? p. 145

(8) Que dit le monde des cimes ? p. 145

(9) Quelle est cette bouffonne mise en scène ? p.150

(10) *Quel est ce monde absurde dans lequel vient de tomber Mélédouman ? p.119.*

Les interrogations ci-dessus sont introduites par un pronom/adverbe/adjectif interrogatif. La présence de ces particules interrogatives dans ces différents énoncés caractérise l'interrogation partielle portant sur un élément non identifié du contenu propositionnel. La particule interrogative est donc l'élément déclencheur de l'inversion du sujet (A. Dauzat, 1947, p. 429).

En (1), la particule interrogative *Que* en tête de phrase est un opérateur d'inversion du sujet[1] qui définit la structure QUE + V + S. Elle implique l'identification de l'objet inanimé ou du complément d'objet direct de type non personnel ou inanimé. Cette structure correspond sémantiquement à la structure linéaire : S + V + QUOI. Dans ce contexte de l'identification de l'objet inanimé, QUE est en adéquation sémantique avec QUOI : QUE = QUOI. Ces deux outils grammaticaux d'identification du même référent sont antithétiques par leur comportement syntaxique :

**Quoi peuvent la technique, la force militaire, la force policière … ?*
Que peuvent la technique, la force militaire, la force policière … ?

**La technique, la force militaire, la force policière … peuvent faire que ?*
La technique, la force militaire, la force policière … peuvent faire quoi ?

L'opposition structurale QUE + V + S / S + V + QUOI tient du statut tonologique des outils interrogatifs convoqués : QUE (atone = antéposition et inversion syntaxique), QUOI (tonique = postposition et syntaxe régulière).

QUE agit également comme inverseur syntaxique en (2), en (5) et en (8) suivant le même modèle structural : QUE + V + S :

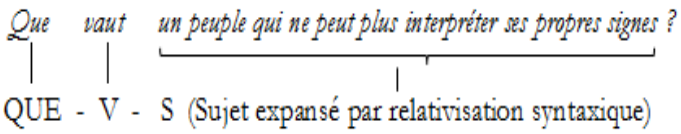

[1] Il s'agit d'un sujet pluralisé par accumulation syntagmatique : *la technique, la force militaire, la force policière*…

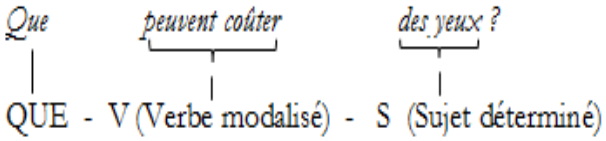

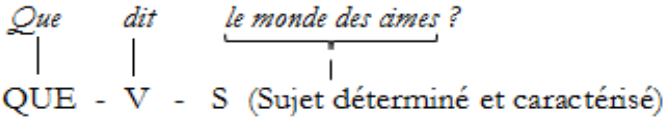

Dans ces structures, le sujet postposé est une suite syntagmatique construite sur le modèle d'un NN[2] déterminé et expansé par une subordonnée relative déterminative (structure 1), d'un NN simplement déterminé (Structure 2), d'un NN déterminé et caractérisé (Structure 3).

En (3) et en (4), l'identification porte sur la nature de l'objet[3]. L'interrogation est alors introduite par le déterminant interrogatif adnominal « *quel »,* qui déclenche l'inversion du sujet. La structure prend la forme : QUEL + SNO[4] + V + S.

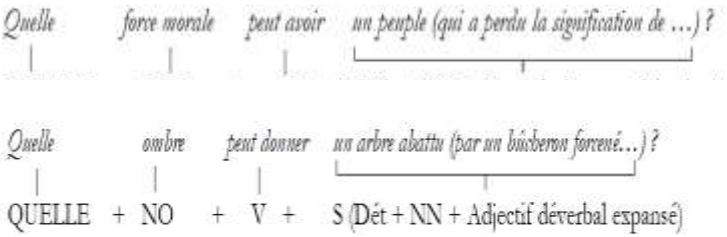

[2] NN : Noyau nominal.

[3] La modalité interrogative dans le contexte ici évoqué ne porte pas réellement sur l'identification de la nature de l'objet, mais véhicule l'expression de la vacuité, de la nullité. La question n'appelle aucune réponse, mais suscite en perlocution l'adhésion au constat de vacuité et de nullité.

[4] SNO : Syntagme nominal objet.

Le verbe dans ces deux structures est modélisé au moyen de l'auxiliaire modal (*pouvoir*)[5]. Le sujet inversé dans la première structure est bâti autour d'un NN caractérisé par une relative déterminative (*qui a perdu la signification de ses propres mythes, de ses propres symboles)*. Le sujet inversé dans la seconde structure est bâti autour d'un NN caractérisé par un qualifiant verbal (*abattu par un bûcheron forcené, … coupé de sa sève, coupé de ses racines nourricières).* Le caractère verbal du participe passé dans cette structuration interne du sujet procède de sa propriété d'expansion complément (complément d'agent associé à la sémantèse du participe passé *abattu* (*par un bûcheron forcené*), complémentation indirecte associée à la sémantèse du participe passé *coupé* (*de sa sève, de ses racines nourricières*)).

En relâchant le niveau de langue, il est possible briser la structure inversée de l'identification de la nature de l'objet au moyen du déterminant interrogatif adnominal « *quel »,* sans déranger la valeur sémantique de l'énoncé. La structure basique de niveau familier est de type : S + V + QUEL + SNO/O[6] :

- *un peuple qui a perdu la signification de ses propres mythes, de ses propres symboles (S) peut avoir (V) quelle (QUELLE) force morale (SNO) quelle (QUELLE) solidité (O) ?*

- *un arbre abattu par un bûcheron forcené, un arbre coupé de sa sève, coupé de ses racines nourricières (S) peut encore donner (V) Quelle (QUELLE) ombre (O), quel (QUEL) feuillage (O), quelle (QUELLE) fleur (O), quel (QUEL) fruit (O) ?*

En (9) et en (10) la structure prend la forme QUEL + V + S. Le pronom interrogatif est frappé de variation morphologique en accord les catégories morphologiques du NN contenu dans le GN[7] :

[5] Il faut relever que l'auxiliaire pouvoir garde son sens de capacité. Le processus d'auxiliarisation est donc inachevé avec le verbe pouvoir puisqu'il ne remplit pas le critère de désémantisation et de déplétion sémantique des auxiliaires modaux : aller (auxiliaire) : perte du sens de la mobilité de destination (je vais vous raconter une histoire), venir (auxiliaire) : perte du sens de la mobilité de provenance (il vient de satisfaire à un concours).

[6] SNO : Syntagme nominal objet.
O : Objet (Complément d'objet).

[7] GN : Groupe nominal.

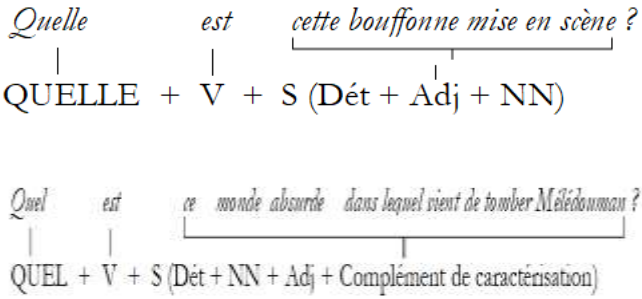

L'inversion du sujet est rendue possible par la présence du pronom introduisant l'interrogation. Ce pronom évoque l'identification de la nature du sujet en tant qu'opérateur du procès dénoté par le verbe. L'identification de la nature du sujet peut être explicitée par les formules suivantes, créés par le langage parlé :

- *c'est quoi cette bouffonne mise à jour* ou, *qu'est-ce que c'est que cette bouffonne mise en scène.*
- *c'est quoi ce monde absurde dans lequel vient de tomber Mélédouman.*

Cette structuration interrogative est une forme d'expression de la contestation-réfutation ou du rejet de l'évidence du NN comme en témoigne la convocation les caractérisants dévalorisants du NN : *bouffonne* (mise à jour), (monde) *absurde - dans lequel vient de tomber Mélédouman.*

2. L'inversion du sujet dans la relative

Dans le cadre des grammaires génératives et transformationnelles antérieures à la théorie « standard », on dit qu'une phrase relative est issue de deux phrases de base qui ont en commun un même syntagme nominal (SN coréférentiel) au moyen de trois transformations successives : d'abord une transformation d'enchâssement insère une des deux phrases immédiatement à droite du SN coréférentiel de l'autre phrase. La réceptrice est appelée matrice, celle qui s'enchâsse constituante. La constituante est précédée d'un élément QU, support ultérieur du pronom relatif. Nous appelons phrase relative une phrase résultant de l'application de toutes les règles transformationnelles indiquée ci-dessus, dans laquelle la proposition principale est issue de la matrice et

la proposition relative est ce qu'il est advenu de la constituante. (G. Amy et M. Vion, 1976, p. 2).

G. Amy et M. Vion (1976) relèvent l'existence de quatre types de phrases relatives parmi lesquels, celui caractérisé par le changement de l'ordre canonique.

En effet, l'inversion du sujet dans les relatives est facilitée par la place du relatif complément en tête de subordonnée. Signalant la présence d'une subordonnée relative, la place du relatif est devant la subordonnée, qu'il s'agisse de l'ordre S-V ou de l'ordre V-S. Comparée à la relative construite sous le schéma structural S-V, la relative avec inversion du sujet parait plus littéraire. Ainsi, la subordonnée peut être enchâssée, c'est-à-dire qu'elle peut se faire de la place dans la principale en la brisant en deux (subordonnée par tmèse), tout comme elle peut se trouver derrière la régissante (subordonnée par ligature). Considérons les énoncés ci-après :

(11) Votre ventre était le sein du monde d'où naissait, jaillissait toute vie. p. 44

(12) *Pendant la semaine que dura la maladie du commandant Kakatika Lapine, après son choc au cœur, les garde-flocos ont continué d'appliquer chaque jour son ordre concernant le prisonnier Mélédouman. P. 58*

(13) Avec ces gestes maniaques, cette habileté magique du prestidigitateur que prennent seuls ceux qui guettent la mort et qui connaissent le prix de la vie. p.69

(14) *Descendre cette colline, dans cet état précaire, par cette canicule pour se rendre au quartier indigène où habitait Mélédouman était un véritable exploit. p.73*

(15) *Quant au corps de la coiffure elle-même, il est tressé de cauris qu'entourent deux miroirs inscrits à même le tissu d'un rouge aveuglant. p. 85*

(16) C'est toujours de la discussion que jaillit la lumière, la science. p.103

(17) Elles ont fait leur preuve en permettant la production de cette belle littérature, de cette profonde philosophie, que sont la littérature et la philosophie de la grande civilisation ashanti. p.107

(18) Ils le précèdent dans son bureau où les attendaient deux fauteuils luxueux. p.151

Dans l'occurrence onze (11), l'inversion du sujet au verbe est légitimée par la présence du relatif *d'où* (*de unde*) en tête de subordonnée : D'OÙ + V + S : *d'où naissait, jaillissait toute vie.* Toutefois, l'ordre canonique V-S peut être restauré, mais le tour perd en élégance littéraire : *d'où toute vie naissait, jaillissait.*

La situation syntaxique est identique à celle développée dans les occurrences (14) et (18). Le modèle structural est de type : OÙ + V + S :

- *(… au quartier indigène) où habitait Mélédouman...*

  Antécédence OÙ Verbe Sujet

- *(dans son bureau) où les attendaient deux fauteuils luxueux*

  Antécédence OÙ [proclitique] Verbe Sujet

Dans l'occurrence douze (12), la relative, qui a pour antécédent *la semaine,* est construite sur le modèle structural : QUE + V + S : *que dura la maladie du commandant Kakatika Lapine*. L'ordre V-S est d'ordre dans cette construction puisque le maintien de l'ordre canonique semble modifier la structure sémantique de l'énoncé : **la semaine que la maladie du commandant Kakatika Lapine dura*. Cette opération qui facilite le déplacement du sujet dans la zone postverbale est une inversion stylistique méliorative.

L'anticipation du procès par inversion est d'un grand apport dans l'énoncé treize (13), car, elle permet de lever l'équivoque que peut faire naitre l'ordre de base dans un contexte qui enchâsse deux relatives dans la relative de base :

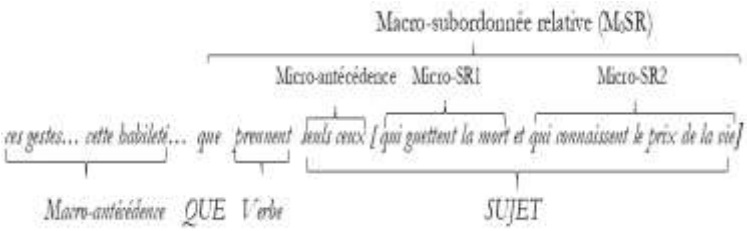

L'anticipation du procès permet de juguler le conflit syntaxique entre la macro-antécédence de la proposition régissante et la micro-antécédence interne de la subordonnée relative :

ces gestes … cette habileté … que seuls ceux [qui guettent la mort et qui connaissent le prix de la vie] prennent.

Une syntaxe qui largue le verbe central dans une position périphérique dans le contexte d'accumulation de procès instauré par le jeu d'enchâssement syntaxique dans la subordonnée relative.

Le pronom relatif étant nécessaire à la construction de la subordonnée relative [8], l'inversion du sujet au verbe dans l'occurrence (15) est légitimée par le principe de préséance du procès. Ici l'ordre canonique peut être maintenu cependant, il peut instaurer une succession syntagmatique peu commode de type : SN + QUE + SN + V : … *de cauris que deux miroirs inscrits à même le tissu d'un rouge aveuglant entourent.*

L'inversion du sujet dans l'occurrence (17), est motivée par le contexte énumératif anaphorique de mise en adéquation d'arguments dans la

[8] Nous avons relevé quelques subordonnées circonstancielles avec l'ordre V-S. Cette structuration entre dans une structuration beaucoup plus large de type : S + V + QUAND + V + S :

- *… celle-ci s'abritait quand venait la pluie et dormait quand venait la nuit. p.154*
- *Quand meurt la nuit. p.6*

Cette inversion stylistique prisée dans la langue littéraire est une harmonisation rotative dans la chaîne syntagmatique.

chaîne syntagmatique au moyen du verbe *être* dans le combinatoire QU'EST ou QUE SONT de la structure QUE + ÊTRE + S : … *la production de cette belle littérature, de cette profonde philosophie, QUE SONT la littérature et la philosophie de la grande civilisation ashanti*.

Cette structuration consacrée rend asémantique toute possibilité de retour à l'ordre canonique : * *la production de cette belle littérature, de cette profonde philosophie, QUE la littérature et la philosophie de la grande civilisation ashanti SONT*.

3. L'inversion nominale complète

Du point de vue de la structuration de l'énoncé, l'inversion nominale complète correspond à un noyau prédicatif où le verbe occupe la seconde position et le complément essentiel ou accessoire la première.

En effet, la mobilité syntaxique de certains constituants de la phrase donne lieu à un phénomène important en grammaire, à l'inversion du sujet au verbe. Ici, la première place du noyau est occupée par un élément autre que le sujet, couramment appelé modalisateur.

Un constituant de la phrase est qualifié d'accessoire lorsqu'il est facultatif à la construction de l'énoncé, c'est-à-dire qu'il peut être supprimé ou déplacé sans affecter la proposition. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains auteurs les qualifient de constituants flottants étant donné qu'ils ne sont pas définis dans les maillons de la phrase française. Il est ici question des compléments de phrase. Dans cette construction, le verbe est généralement précédé d'une localisation spatiale, temporelle ou notionnelle pouvant fonctionner comme un complément accessoire et occupant la première place du noyau.

Nous traitons essentiellement de la localisation spatiale (inversion locative). Il s'agit spécifiquement d'un complément circonstanciel, d'un groupe prépositionnel ou d'un adverbe (notamment déictique : *ici, là*) dénotant une localisation spatiale (concrète ou abstraite) d'où, la dénomination d'inversion locative. Toutefois, il arrive qu'un périphérique, précisément un connecteur de discours soit préfixé à l'initial, avant le complément accessoire.

Considérons à présent les énoncés suivants, tirés de notre corpus d'étude.

(19) *En effet, au détour du petit sentier pierreux bordé de cocotiers et de palmiers qui mène à la maison de Mélédouman, avait surgi la danse sacrée de purification « Momomé ». p.13.*

(20) Dans le firmament rougi s'allumait déjà les premières étoiles tombant de joie à l'annonce de leur empire. p.82.

(21) *De chaque côté de cette étrange coiffure pendent deux clochettes que le moindre mouvement de la tête fait raisonner d'une façon épouvantablement assourdissante et sinistre. p.85.*

(22) Sous ses bras se croisent plusieurs longs colliers multicolores. p.120.

(23) Pour tout vêtement, autour des reins, un petit pagne blanc d'une blancheur immaculée. p.121.

(24) Aux clapotis, aux cascades de la Comoé, se mêlent tant de souvenirs de son séjour en France qu'il croit voir en filigrane la Seine, l'ombre de Versailles, l'ombre de la France. p.136.

(25) *Dans une contigüe se trouvent, précisément rangés, des éléments marquants de chaque règne. p.139.*

L'inversion du sujet dans ces énoncés est commandée par un dérangement des constituants de la chaîne phrastique. L'ordre inverse SV+SN1 est solidaire d'un dérangement des maillons de la chaîne que constitue la phrase française, brouillant ainsi toute caractérisation des fonctions basées sur la position des mots. Cela crée une faille dans une théorie de l'ordre canonique de la phrase française où viennent alors s'ingérer des contraintes syntaxiques qui amènent soit à postposer le sujet soit à le reprendre après le verbe (M. I. B. Gohy, 2015, p.152.).

La mobilité syntaxique du circonstant dans les occurrences (19), (20) et (25) agit comme inverseur syntaxique. Son positionnement comme premier élément du noyau nécessite le déplacement du sujet à droite du verbe, contrairement à ce qu'impose l'ordre de base qui se définit dans la phrase assertive. L'inversion du sujet, si elle est improprement appelée stylistique, et constitue un fait de langue, joue dans ces occurrences

un rôle stylistique. Elle répond à des soucis de rythme et permet d'éviter de terminer une phrase sur un groupe bref, succédant à des groupes plus long, puisque la tendance ici est à la cadence majeure, où le volume des groupes est croissant. (J. T. Gardes, 2012, p.218). La suite syntagmatique attestée en (25) se compose par exemple comme suit : *Complément prépositionnel + Verbe + Sujet, au lieu de : Sujet + Verbe + Complément ou Attribut.*

Dans l'occurrence (21), l'inversion du sujet est motivée par la place du complément prépositionnel en tête de la proposition, un complément qui normalement, occupe la zone préverbale. Le déplacement effectué par ce complément dérange l'ordre linéaire des éléments de la phrase. Le verbe traduit ici une apparition. Conséquemment, l'ordre de la phrase devient : *Complément prépositionnel + verbe + sujet.*

L'inversion du sujet dans l'occurrence (22) est facilitée par la place du complément à l'initiale. Ce complément mobile réside devant le verbe, une place strictement réservée au sujet, selon l'ordre de la phrase déclarative ou assertive. Le sujet se trouve alors largué à droite du verbe qui, a un sémantisme d'apparition.

On observe une ellipse du verbe dans l'énoncé vingt-quatre (23). En effet, s'il faut remettre le verbe à sa place par rapport à cette structure, il sera précédé du circonstant. Il y a donc inversion du sujet. On observe également que le complément n'est pas lié au verbe comme dans les énoncés qui précèdent, il est plutôt détaché du verbe par une virgule. Selon C. Fuchs (2013), cette pratique se répand de plus en plus notamment dans les compléments accessoires de localisation temporelle.

Dans l'énoncé (24), le circonstant de lieu occupe la place normalement attribuée au sujet lorsqu'il n'est pas inversé. Par conséquent, le sujet est largué à droite du verbe. Cette position frontale du complément circonstanciel entraîne l'inversion du sujet. Cette inversion purement stylistique ne dérange (du moins sémantiquement) le rétablissement de l'ordre canonique :

- *SE MELENT tant de souvenirs de son séjour en France qu'il croit voir en filigrane la Seine…*
- *tant de souvenirs de son séjour en France SE MELENT qu'il croit voir en filigrane la Seine…*

Bien des phrases françaises, en effet, offrent des structures où le syntagme nominal sujet (SN.1) ou complément (SN.2) se trouvent déplacés par rapport au syntagme verbal (SV) qui fonctionne comme la pierre de touche de la phrase, c'est-à-dire un élément central. (M. G. Bi Irié, 2015, p. 152).

Conclusion

La lecture minutieuse du roman a permis de relever les constructions à inversion du sujet et de les catégoriser d'après leurs différentes constructions en les classant selon les modalités de phrase. Les occurrences illustratives dans la description du phénomène linguistique ont été convoquées. L'analyse des données nous a permis d'identifier les conditions de légitimation de l'inversion du sujet qui ne sont forcément pas les mêmes dans toutes les modalités de phrase. Parmi les éléments topicalisés provoquant l'inversion du sujet au verbe il y a, le pronom relatif dans les propositions subordonnées relatives, les adverbes, les circonstants dans l'assertion et la particule interrogative dans l'interrogation partielle.

Ce sont autant de facteurs qui rendent légitime l'inversion du sujet. Il importe que de souligner que l'inversion du sujet met en valeur une idée. Elle est utilisée dans un but expressif et joue en même un rôle stylistique et grammaticale.

Bibliographie

Amy Gérard, Vion Monique (1976), *« Stratégies de traitement des phrases relatives : quelques considérations d'ordre génétique », Bulletin de psychologie*, Groupe d'étude de psychologie, p. 295-303

Dauzat Albert (1947), *Grammaire raisonnée de la langue française,* Lyon, I A C, 5e édition.

Flaux Nelly, Zaragoza Georges (2002), « L'inversion du sujet dans les didascalies », *L'information grammaticale* n° 95, p. 31-37.

Fuchs Catherine (2013), « L'inversion absolue en français : Deux types à l'absence à initiale », *Fall-studien zum Französischen*, Klosterman, p. 201-217.

Gardes Tamine Joëlle (2012), *La grammaire, Tome 2 : La syntaxe,* Paris, Armand Colin, 5e édition.

Grevisse Maurice, Gosse André (2011), *Le bon usage - Grammaire française,* Bruxelles, 15e édition De Boeck.
Grevisse Maurice (2005), *Le petit Grevisse, Grammaire française,* Bruxelles, 31e éditions De Boeck
Irie Bi Goyi, Mathias (2015), *Alchimie de l'inversion dans la littérature orale pour une économie linguistique du genre poétique Didiga,* Abidjan, Les éditions du CERAP.
Tseng Jesse (2008), *L'inversion pronominale : histoire et analyse,* Paris, CNRS et Université de Toulouse.